

## **2024 DSOL 57 DSP/DAC/DASCO/DDCT/DFPE/DJS:**

Subventions (1 258 400 euros) de fonctionnement et aides diverses dans le cadre de 3 conventions annuelles et 15 conventions pluriannuelles d'objectifs avec les associations du réseau des espaces de vie sociale (ex-espaces de proximité).

### PROJET DE DELIBERATION

#### EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, de m'autoriser à accorder un soutien financier de la Ville de Paris à 18 associations gestionnaires d'espaces de vie sociale (ex-espaces de proximité), encadrés par 16 conventions pluriannuelles et 2 conventions annuelles.

L'une de ces conventions annuelles porte sur une aide à l'émergence d'un nouvel espace de vie sociale. Ce projet de local inter-associatif situé Porte d'Orléans (14<sup>ème</sup>) est porté par le Secours Catholique. La CAF, avec laquelle ce projet a été travaillé, mobilisera de son côté son programme d'appui aux structures émergentes.

Les « espaces de proximité » sont des espaces d'accueil, de rencontres et de dialogue pour les habitants, dont l'existence favorise et consolide le lien social au sein de leur quartier d'implantation. Leurs modes d'intervention (actions à destination des jeunes et de leurs familles, temps intergénérationnels, etc.) sont systématiquement adaptés à des besoins sociaux repérés en proximité, ce qui fait d'eux des lieux ressources tant pour le public reçu que pour les partenaires institutionnels et associatifs de leur territoire. Du fait de leur grande ouverture sur leur territoire, couplée à une capacité d'accueil et d'écoute sociale, ces lieux sont fréquentés par un large public d'habitants des quartiers.

La CAF ayant agréé ces « espaces de proximité » sous son label d'« espaces de vie sociale », il a été décidé, pour plus de lisibilité, que les espaces de proximité parisiens seraient désormais également dénommés « espaces de vie sociale ».

19 000 personnes ont fréquenté ces structures en 2022, hors événements culturels et festifs locaux (videgreniers, repas de quartier, soirées littéraires, spectacles, concerts, etc.). Ces actions et événements hors les murs organisés par ces structures contribuent à la qualité du vivre ensemble au sein de leurs quartiers d'implantation.

Durant cette même année, ces structures ont consolidé leur accompagnement en matière d'accès aux droits des personnes (aide aux démarches juridiques et administratives), en s'appuyant notamment sur les outils numériques pour accompagner plus de 2000 personnes. 400 personnes ont bénéficié d'actions numériques spécifiques et 250 ont assisté aux ateliers sociolinguistiques proposés dans ces lieux.

L'enfance et la jeunesse sont également au cœur de leurs préoccupations : plus de 8 000 enfants, adolescents et adultes ont pris part aux actions culturelles, sportives, artistiques et citoyennes, qu'ils proposaient. Près de 1000 élèves du primaire ou du secondaire (collège et lycée) ont bénéficié de leurs actions d'accompagnement à la scolarité. Dans le cadre du dispositif Ville Vie Vacances, ces espaces de proximité ont organisé 33 projets pendant les vacances scolaires: séjours en France et à l'étranger, sorties (cinéma en plein air, piscine, musées, etc.), ateliers (dessins, peinture, vidéo, construction de jeux, musique etc.) et animations hors les murs. Ces projets ont touché environ 1200 jeunes.

**Pour illustrer ce programme, l'action exemplaire de 5 associations peut être présentée :**

- **L'Association du Quartier Saint Bernard (AQSB, 11eme)** assure un accueil inconditionnel en accès aux droits, un accompagnement à la scolarité pour 69 enfants du primaire au lycée, et accueille régulièrement 85 jeunes, avec l'appui de 34 bénévoles. L'association combine activités sportives, de loisirs et activités éducatives. L'association est reconnue sur le territoire pour son implication dans les instances de participation citoyenne. Elle participe au « Réseau Sud 11<sup>e</sup> » réunissant des acteurs de jeunesse tels que la MJC Mercœur, l'AGECA (association pour la gestion d'un centre d'animation culturelle) et le centre social Solidarité Roquette.
- **L'Association Le Moulin (14<sup>ème</sup>)** est financée par la Ville de Paris au titre d'espace de proximité depuis 2022. Elle assure un accompagnement à la scolarité pour 110 enfants. Elle propose un Café palabres pour les parents, des sorties familiales et lutte contre l'illectronisme au sein des familles. La lutte contre la fracture numérique est l'une de ses priorités : elle a recruté un référent numérique diplômé du travail social et a significativement augmenté son parc informatique (dix postes, tablette graphique et équipement multimédia). Enfin, elle porte des actions dédiées spécifiquement à la santé des femmes ;
- **L'Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS, 18eme)** mène pour sa part des actions d'accompagnement scolaire pour 112 enfants, du primaire au lycée. Elle mobilise des méthodes d'autonomisation à l'apprentissage et à la réalisation des devoirs et accompagne les familles dans le suivi scolaire, et propose des ateliers d'accompagnement à la parentalité. Elle accueille régulièrement plus de 200 jeunes en accompagnant leur autonomisation, en développant des actions dédiées aux jeunes majeurs (actions citoyennes, insertion, séjours en autonomie, etc.). L'Association coordonne et mutualise les ressources d'une vingtaine de partenaires associatifs locaux.
- **L'association Espoir 18 (18<sup>ème</sup>)** déploie des actions ciblant les jeunes des quartiers Chapelle et Goutte d'Or au sein de leurs lieux d'accueils dénommés l'Asso, dans le quartier Chapelle et le Hub, à la Goutte d'Or. Espoir 18 accompagne des trajectoires individuelles et collectives de jeunes et de familles, au travers d'activités diverses : aide au départ en vacances ou au montage de projet de séjours, offre de loisirs et culture, d'ateliers artistiques, d'actions collectives familles. En 2022, 112 enfants ont bénéficié d'un accompagnement à la scolarité au sein de leurs lieux d'accueil, durant toute l'année. 400 jeunes ont participé à 47 projets, dans les domaines de de la citoyenneté (5 actions), de l'humanitaire (3 actions), de la science (1 action), de la culture (5), du numérique (6), du sport (5), des loisirs (7) et des séjours autonomes et collectifs (15).

En raison des baisses de financements significatives de l'Etat, depuis 2022, l'association doit adapter son modèle économique. Pour cela, elle est accompagnée par un dispositif local d'accompagnement (DLA), appuyé par la Ville de Paris et la CAF, qui servira notamment à redéfinir à partir du projet associatif global le périmètre d'activités du volet « Espace de proximité », en le distinguant des nombreux autres prestations et dispositifs portés par l'association sur le territoire du 18<sup>ème</sup>. Afin d'aider l'association à traverser cette période de transition, il est proposée une subvention exceptionnelle de 20 000 €, complémentaire de la subvention de fonctionnement annuelle de 150500 € (subvention au projet sport comprise) inscrite dans le cadre de la CPO.

- **La Maison des Fougères (20<sup>ème</sup>)** a rejoint le réseau des espaces de proximité en 2023. L'accès aux droits et la lutte contre la fracture numérique représentent 50% de son activité : au-delà de l'aide aux démarches administratifs, elle assure un accompagnement dans tous les domaines liés au numérique (démarches de santé, suivi scolaire des enfants, organisation administrative numérique des familles, retraite, etc.). Elle accompagne également la recherche d'emploi. Enfin, elle a développé un projet dédié à la santé de tous les habitants, en particulier les femmes seniors.

**Au-delà, il est utile d'apporter des précisions sur le soutien au projet d'espace inter-associatif porté par le Secours Catholique au 6, rue Henri Bardoux (14<sup>ème</sup>), espace de vie sociale émergent, soutenu conjointement par la CAF de Paris et la Ville de Paris.**

- Cet espace sera implanté dans le quartier de la Porte d'Orléans, identifié dans le diagnostic social de territoire comme une « zone blanche », insuffisamment pourvue en ressources associatives au regard de ses caractéristiques sociales. Il assurera un accompagnement de personnes en situation de pauvreté et d'exclusion, parmi lesquelles une forte concentration de familles monoparentales (39% des familles) et de jeunes (35% des habitants).

Le Secours Catholique a souhaité coordonner l'action de plusieurs associations à même de répondre aux besoins multiples des habitants. Ainsi ESPEREM interviendra dans le domaine de la de l'insertion et la réinsertion sociale à ses côtés, ainsi que le club de prévention Jeunesse Feu Vert et la Cantine le Monde Bouge. Au moyen d'une gouvernance inter-associative, l'espace de proximité proposera un accueil en accès aux droits et luttera contre la fracture numérique. Il proposera des animations régulières permettant de renforcer le lien social et intergénérationnel.

Les travaux d'aménagement, financés par la Direction des Solidarités, ont débuté au printemps 2024, pour une ouverture du lieu prévue en juin. La présente subvention permettra le démarrage immédiat d'activités sur ce lieu, ainsi que l'enclenchement dans des conditions favorables du processus d'agrément de la structure en tant qu'Espace de vie sociale, projeté en 2025.

Il vous est proposé aujourd'hui d'attribuer, au titre du programme relatif aux espaces de vie sociale (ex-espace de proximité), des subventions cadrées par des conventions valorisant l'engagement conjoint de directions de la collectivité dans cette politique publique au bénéfice de ces structures de lien social accompagnant en proximité des Parisiennes et des Parisiens.

Ces directions sont les suivantes :

- la Direction des Solidarités;
- la Direction de la Jeunesse et des Sports ;
- la Direction des Familles et de la Petite Enfance.
- la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires (dans le cadre de la politique de la ville, de la vie associative et de la participation citoyenne et de l'intégration) ;
- la Direction des Affaires Culturelles ;
- la Direction des Affaires Scolaires ;
- la Direction de la Santé publique.

Un comité de pilotage annuel, visant à suivre les actions déployées par ces structures et à veiller à la qualité de leur dynamique au sein de leurs quartiers d'intervention, est organisé avec chacune des associations en présence des directions ainsi concernées et des mairies d'arrondissement. Sont également associés à ce temps d'autres partenaires institutionnels (CAF, État/DDCS).

Compte tenu de l'intérêt que présentent les actions menées par ces associations pour les Parisiens, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer 15 avenants aux conventions pluriannuelles d'objectifs et 3 conventions annuelles, ainsi qu'une convention spécifique au projet d'espace de proximité porté par le Secours Catholique à la Porte d'Orléans, et à verser des subventions d'un montant global de 1 258 400 euros au titre de l'année 2024, selon la répartition figurant dans le tableau ci-dessous.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

Association		DSOL	DSP	DSOL MMPCR	DJS	DAC	DFPE	DDCT SEII	DDCT SECA	DDCT SPV	DASCO	Total Ville
Arc-EA/ Club Tournesol	10	77 500 €								5 500 €		83 000 €
Association du quartier Saint Bernard	11	89 800 €		4 000 €	11 000 €							104 800 €
REPI 2000	13	39 000 €										39 000 €
Le Moulin	14	31 500 €	2 000 €							4 000 €	2 000 €	39 500 €
Secours Catholique	14	12 500 €										12 500 €
Ensemble aux frères voisins	15	22 000 €										22 000 €
Entraide & Savoirs Necker- Falguière	15	25 000 €										25 000 €
Animômes de Beaugrenelle	15	83 600 €										83 600 €
RSI la Ressource - Kirikou	17	81 000 €	6 000 €			3 000 €	6 500 €	1 500 €		7 000 €		105 000 €
Association pour le Dialogue et l'Orientation Scolaire (ADOS)	18	94 000 €					4 000 €					98 000 €
Compagnie Résonances	18	69 000 €				13 500 €		1 500 €	1 500 €			85 500 €
Espoir 18	18	144 500 €			26 000 €							170 500 €
Cafézoïde	19	76 000 €					24 000 €		10 000 €	2 000 €	2 000 €	114 000 €
Association de Culture Berbère	20	52 500 €				4 000 €						56 500 €
Plus Loin	20	59 000 €	2 500 €		41 300 €	4 500 €	3 000 €			16 500 €		126 800 €
Maison des Fougères	20	25 000 €										25 000 €
Les ateliers de Natéma	20	28 700 €					6 000 €					34 700 €
Davout relais	20	33 000 €										33 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>1 043 600 €</b>	<b>10 500 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>78 300 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>43 500 €</b>	<b>3 000 €</b>	<b>11 500 €</b>	<b>35 000 €</b>	<b>4 000 €</b>	<b>1 258 400 €</b>